



Escroquerie à la carte bancaire

Par **arnaudon**, le **14/08/2010** à **14:55**

Bonjour,

A la suite d'une escroquerie à la carte bancaire, je suis allée à la gendarmerie qui m'a délivré un document que j'ai transmis à ma Banque. Celle-ci avec mon aide a supprimé tous les règlements depuis quelques mois : j'aurais pu aller au-delà de 12 mois je crois, mais par honnêteté j'ai préféré m'en tenir à ce dont je me souvenais et surtout de ce que JE N AVAIS PAS DEMANDE, COMMANDE, ET DONC PAS A REGLER. Tout semblait être rentré dans l'ordre, mais ce jour je reçois une "Saisine du Tribunal" par INTRUM JUSTITIA pour régler la somme de 360 €. Je n'ai jamais reçu ni courrier, ni rappel téléphonique ou un mail me demandant de régler cette dette et pour cause puisque je ne dois rien.....Ce qui ma étonnée c'est que c'est arrivé sous mon nom de Jeune Fille ???Recevoir ce type de correspondance m'a troublée et je ne sais pas trop comment réagir alors que je sais pertinemment ne rien devoir.

Ce qui est un comble, je me sens redevable d'une action dont j'ai été victime..

Tous les conseils seront les bienvenus. OK pour donner plus amples renseignements....Peut-être pourrais je faire jouer l'assurance de ma carte bancaire ????? merci, cordialement, annemarie.

Par **Melanie555**, le **14/08/2010** à **15:09**

Bonjour,

Soyez rassuré, INTRUM JUSTITIA est connu pour lancer des actions d'intimidation sans s'assurer du bien fondé de leur demande.

Pour votre tranquillité d'esprit, il vous suffit de leur écrire pour demander l'origine de leur demande.

Cordialement

Par **arnaudon**, le **14/08/2010** à **15:23**

merci de me rassurer. Il s'agirait d'un site BE2 GMBH dont je ne sais rien et c'est ce qui m'agace le plus. Je vais écrire dès lundi. Merci des conseils, cordialement, annemarie.